

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 28 août 2026

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	15

L'an deux mille vingt-six, le 28 août à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
OGER Isabelle
IMMER Alain

WALLERICH Alain
SIVEC Jean
REUTER Olivier
VALANCE Bénédicte

THILL Céline
GUINDT Philippe
VIEIRA Christophe
SPASIEWSKI Michelle

SCHMIT Aurélie
BIRCKER Delphine
WANDERNOTH Claire

Madame WANDERNOTH Claire est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2026 – 1051 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°2026-1010 du 27 mars 2026 ;

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de cette délégation, depuis la dernière séance du Conseil municipal ;

À ce titre, Monsieur le Maire présente les informations et décisions suivantes :

Engagement de dépenses : Néant

Déclaration d'intention d'aliéner : Néant

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, en zone urbaine, si la mairie est intéressée par ce bien.

Pas de DIA à présenter depuis le dernier Conseil.

Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ces différents éléments

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 07 septembre 2026

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que cet extrait du registre des délibérations a été publiée sur le site internet de la mairie le 07/09/2026
Le Maire,





